



Déclaration préalable CAPD 4 septembre 2019

En guise de circulaire pour la rentrée 2019, le ministre délivre ses instructions et les complète avec des recommandations pédagogiques très précises, transformant les enseignant·e·s en simple exécutant·e·s. Il s'agit d'une véritable remise en cause de notre professionnalisme et de notre liberté pédagogique.

Par ailleurs, cette année encore, l'ensemble de la formation continue sera consacrée aux mathématiques et au français en s'appuyant sur les seuls documents ministériels... Le ministre, tout en adoptant une posture pseudo scientifique et en invoquant la recherche, ne s'appuie que sur des rapports qu'il a commandités. À contrario, une réelle démarche scientifique de recherche demande de confronter les idées et de se nourrir des débats dans tous les champs disciplinaires : sociologie, sciences de l'éducation, sciences cognitives et pas seulement une branche des neurosciences. Le ministre en appelle à la "mobilisation des cadres" pour faire appliquer ses injonctions pédagogiques et piloter les enseignant·e·s en fonction des résultats de leurs élèves aux évaluations nationales. Une nouvelle fois, il fait preuve d'autoritarisme en imposant des évaluations conçues comme un instrument de propagande pour justifier l'idéologie réactionnaire qu'il défend en matière de pédagogie. Il continue à tourner le dos aux innovations portées par les différents mouvements de pédagogies coopératives.

Pour asseoir son œuvre réactionnaire, le ministre tourne le dos aux cycles en imposant des « attendus » pour chaque année d'école élémentaire. Cela illustre bien là, la vision étriquée et le modèle transmissif qui sous-tendent toutes ces injonctions. Outre le cadeau aux écoles privées sous contrat par le biais de l'obligation d'instruction à 3 ans, Blanquer déplace la pression scolaire dès le plus jeune âge. Ainsi, la course aux savoirs fondamentaux doit commencer dès la petite section pour préparer au CP. Cela aura pour conséquence d'anticiper les réussites ou les échecs scolaires en confrontant de manière précoce les enfants à des attendus, des normes renforçant la logique de tri social de l'école. Les normes scolaires font office de « police » du développement des enfants, hiérarchisent les compétences qui sont attendues d'eux selon les domaines les plus spécialement rentables pour leur avenir scolaire et pour le monde de l'entreprise. L'école maternelle n'est plus une école à part entière avec ses objectifs propres mais devient une école pré-élémentaire. Il y a là la certitude de nourrir bien des échecs scolaires.

Mr l'Inspecteur d'académie, Mmes et Mrs les IENS, la rentrée s'annonce chaotique et la période à venir va être difficile pour toute la communauté éducative face à un ministre autoritaire, cynique et fossoyeur du Service Public de l'éducation : le statut, la formation, les droits des personnels, la liberté pédagogique, le respect des personnels enseignants et administratifs, l'apport de la recherche, le droit syndical, la retraite ... Il voudra tout détruire.

Face à cet autoritarisme de Blanquer nous serons là, aux côtés des enseignants et enseignantes du Jura pour faire respecter la liberté pédagogique, les choix professionnels de nos collègues, le paritarisme et leurs droits.

Nous avons, au fil des années, vos services, les IENS et nous-mêmes instauré un climat de respect mutuel propice à l'échange, en reconnaissant l'expertise de chacun et chacune autour de la table, sans compromission ni posture à priori dans le but partagé jusqu'ici de faire respecter les droits des personnels, leurs engagements au service de l'Ecole et de leurs élèves. Or sur les dernières problématiques de paritarisme : mouvement, classe exceptionnelle, hors classe vous avez refusé de prendre en compte les remontées du terrain.

Pour cette rentrée et en conclusion, à défaut d'une politique nationale respectueuse de ses enseignant.es, nous vous demandons, Monsieur le DASEN, à l'échelle départementale dont vous avez la responsabilité, de prendre en compte les demandes de nos collègues que nous relayons ici. Le SNUipp-FSU, s'est doté de nouveaux mandats au congrès de Perpignan pour réaffirmer ses objectifs de réussite des élèves, d'amélioration des conditions de travail, de conquête de nouveaux droits et de plus de justice sociale. Ce sont ces mandats que nous défendrons lors de cette CAPD.